

Montréal, le 25 octobre 2012

Monsieur Hervé Chatagnier
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Étude d'impact sur l'environnement – Parc éolien du Granit
Réponses aux questions et commentaires supplémentaires (octobre 2012)
V/Réf. 3211-12-187
N/Réf. EDFGRA01-QUE

Monsieur,

Nous vous présentons dans ce qui suit les réponses aux questions et commentaires supplémentaires demandées le 4 octobre dernier à la suite du dépôt des volumes 3 et 4 de l'étude d'impact sur l'environnement du parc éolien du Granit. Nous y ajoutons également les précisions demandées par courriel par le MDDEFP le 24 septembre dernier.

SECTION 2.2.1 – DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE – SOLS

RQC-3

Suite à la réponse à la QC-3, dans le document de Réponses aux questions et commentaires (vol. 3 de l'étude d'impact), il est demandé à l'initiateur de projet d'actualiser la bibliographie citée pour répondre aux questions à caractère géologique. Si la géologie est correctement décrite, les gîtes minéralisés ne sont pas actualisés. Les références prises pour ces dernières datent de 1989. Plusieurs autres indices ont été découverts et des zones favorables à l'arsenic, au cobalt, au molybdène, au nickel et à l'uranium sont présentes. L'initiateur devrait consulter le document GM 64290 dans la base de données du Système d'informations géominières (SIGÉOM).

Réponse

Nous vous remercions de ce commentaire. La base de données e-SIGEOM (Gîtes) a été consultée en 2012¹ sur le site Internet du ministère afin d'identifier les gîtes et indices minéralisés, parallèlement à la consultation de la carte des gîtes minéraux des Appalaches – Région des Basses-Terres du Saint-Laurent et Estrie Beauce

¹ MRNF (2003-2012). Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. *Géologie Québec - Sigéom à la carte* [en ligne]. Récupéré en février 2012 de http://sigéom.mrnf.gouv.qc.ca/signet/classes/l11102_indexAccueil.

datant de 1989. Le document GM 64290² a également été consulté suivant la lecture de votre commentaire. Les informations tirées de ce document confirment le portrait déjà présenté.

SECTION 2.3.2 - DESCRIPTION DU MILIEU BIOLOGIQUE - AMPHIBIENS ET REPTILES

RQC-15

Le MRNF constate qu'un élément est à modifier :

Advenant la présence avérée de salamandres sombres du nord ou de salamandres pourpres lors de l'inventaire automnal (septembre 2012), avant les travaux, il sera important de déplacer les salamandres capturées à l'extérieur de la zone des travaux, en amont et non en aval de ceux-ci.

Réponse

Nous vous remercions de cette précision.

DEMANDES DU SECTEUR ÉNERGIE DU MRN :

Soumettre le plan de transport ou un résumé de celui-ci incluant les chemins d'accès et ses grandes orientations. Cette condition visait à informer les personnes résidant à proximité du parc des impacts potentiels sur le bruit et la circulation et à modifier le projet, le cas échéant;

Réponse (en complément à RQC 28, volume 3)

Le plan de transport sera élaboré, avant le début de la phase construction, en s'inspirant de celui utilisé lors de la construction du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin, dont l'accès est le même que celui qui est prévu pour le parc éolien du Granit. Pour le moment, nous prévoyons que l'accès se fera par la route 204 qui relie Lac-Mégantic à Saint-Georges. Par ailleurs, le rang 9 à Saint-Robert-Bellarmin, lequel devient le rang 12, sera emprunté pour accéder directement au parc éolien.

S'engager à tenir une première rencontre du comité de liaison durant la planification du projet. Cette condition visait à ce que les préoccupations du milieu soient connues et intégrées le plus rapidement possible, lorsque pertinentes.

Réponse (en complément à RQC 29, volume 3)

Le comité de liaison sera mis sur pied dès le début de la phase construction du projet, une fois que le décret autorisant le projet sera délivré. D'ici là, l'initiateur, Développement EDF EN Canada et Énergie du Granit, est à l'écoute du milieu, notamment par l'implication de la MRC et de ses municipalités concernées. De plus, les citoyens peuvent intervenir directement auprès d'Énergie du Granit (soit les représentants de la MRC du Granit).

La séance d'information et de consultation publique, qui sera tenue prochainement par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et à laquelle participera le promoteur, permettra aux citoyens de s'exprimer davantage et au promoteur de répondre aux interrogations ou préoccupations de ces derniers, le cas échéant.

² Lamothe, D., 2009 - Cartes géochimiques ModelBuilder et cibles anormales de l'environnement secondaire pour le Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, GM 64290, 33 cartes et autres données numériques.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Alex Couture

Directeur - Développement de projets

Développement EDF EN Canada inc.
pour et au nom de
EEN CA Le Granit S.E.C. et Énergie du Granit inc.

AC/nl

c. c. Madame André-Anne Gagnon, chargée de projets, Direction de l'évaluation environnementale des
projets terrestres, MDDEFP

Léa Herzig, chargée de projets – Développement, Développement EDF EN Canada inc.